

— SEULS OU ENSEMBLE ? PERSPECTIVES URBAINES POUR LA DIVERSITÉ

Gilles Clément, Jardinier planétaire

Courriel :
www.gillesclement.com

Miguel Georgieff, paysagiste DPLG,
enseignant
Atelier COLOCO paysagistes
Ecole Nationale Supérieure du Paysage
de Versailles Marseille www.coloco.org

Courriel :
colocomig@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Face aux défis écologiques de nos cités contemporaines l'intervention en faveur de la biodiversité oriente une posture à construire ensemble avec les acteurs multiples de l'aménagement. La place des humains doit être repensée pour accueillir les autres espèces avec une considération spécifique de la ville comme milieu de vie. Ainsi se profile une posture qui peut transformer la domination historique sur la nature pour penser la ville comme écosystème complexe. A ce nouveau cadre de vie qui doit s'inventer progressivement correspond une esthétique et un mode de gestion qui sont actuellement en train d'émerger.

MOTS-CLÉS

Ecosystèmes urbains, stratégies paysagères, gestion écologique.

ABSTRACT

With the ecological challenges of our contemporary cities, the intervention in favor of biodiversity guides a posture to built together with the multiple actors of the development. The place of humans must be redesigned to accommodate other species with a specific consideration of the city as a living environment. Thus, a posture emerges that can transform historical domination over

nature to think of the city as a complex ecosystem. To this new framework of life which is to be invented progressively corresponds an aesthetic and a mode of management which are currently emerging.

KEYWORDS

Urban ecosystems, landscape strategies, ecological management.

—

— POUR UN URBANISME AU CONTACT DU VIVANT

Au cours de son évolution la ville s'organise à partir de critères privilégiant la commodité d'habitat d'un seul composant du vivant : l'humain, raison pour laquelle elle semble lui devoir la totalité de son existence. Imaginer une ville se développant à partir de l'ensemble du monde vivant - considéré comme un tout, complexe et interdépendant, au sein du *Jardin Planétaire*¹ - constitue un bouleversement susceptible de modifier en profondeur les principes à partir desquels s'élabore l'urbanisme. Proposer que la « nature non humaine » se présente en équivalence d'importance avec l'humain dans son droit à l'habitat constitue une vision révolutionnaire en ce qu'elle invite à mettre en balance – dans les faits et non seulement de façon théorique – l'humanité et son environnement. Si, pour les esprits rodés à l'écologie, cette attitude ne relève que du bon sens, elle se présente pour beaucoup comme une inversion des ordres de préséance dans la gouvernance du monde. Pourquoi tant de place à l'oiseau, l'insecte et l'herbe sauvage alors qu'il pourrait en manquer pour les habitants de la ville ? Depuis longtemps les réponses à cette question ont été données par ceux qui, au début du siècle passé, avaient établi l'indissociable lien unissant l'homme au reste du vivant et ceci de façon telle que l'altération de l'un ne peut aboutir qu'à l'altération de l'autre². Mais c'est une nouveauté de considérer que cette urgence à ne pas détruire ce qui nous fait vivre dans la plus généreuse des gratuités se positionne désormais comme une règle fondamentale du projet de l'occupation des sols. Mettre à l'épreuve cette vision nous oblige à revisiter la notion même de nature en amenuisant la distance à laquelle nous la tenions jusqu'à envisager de nous y confondre. La conscience de la finitude écologique oblige à envisager une extrême économie de l'espace « réel » disponible. L'extension des villes, par exemple, ne peut plus se concevoir au seul détriment des terres fertiles sur le modèle de l'étalement, comme on le voit depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Le principe de *recyclage* gagne sur celui de l'accumulation, au moins théoriquement, car on sait bien que cette accumulation d'objets oblitérant la peau de la

1 Le Jardin Planétaire est une manière de considérer l'écologie en intégrant l'homme –le jardinier – dans le moindre de ses espaces. La philosophie qui le dirige emprunte directement au Jardin en Mouvement : « Faire le plus possible avec, le moins possible contre ». La finalité du Jardin Planétaire consiste à chercher comment exploiter la diversité sans la détruire. Comment continuer à faire fonctionner la « machine » planète, faire vivre le jardin, donc le jardinier. Exprimée pour la première fois dans un livre –*Thomas et le voyageur*, 1996 – l'idée de Jardin Planétaire fera l'objet d'une importante exposition à la grande Halle de La Villette à Paris en 1999-2000. www.gillesclement.com

2 Certains pionniers de l'écologie : Lamarck au début du XIXe siècle, puis Ernst Haeckel, Elisée Reclus ou plus tard en Amérique Aldo Leopold

Terre rencontrera un seuil à partir duquel plus rien ne pourra s'étendre. Peut-être avons-nous déjà atteint ce seuil sans nous en être vraiment rendu compte. Le principe économique en vigueur préconise la croissance et l'accroissement des biens de consommation, donc l'accroissement du nombre de consommateurs. La fragilité même de ce modèle économique vient de ce qu'il fonctionne en marge de l'« économie réelle » comme si cette dernière n'existait pas. Or l'économie réelle se trouve soumise aux réalités de la finitude spatiale, de la finitude quantitative des produits matériels, de la finitude biologique dans cette mince couche d'espace vital appelé biosphère. Autrement dit, la fragilité de l'économie réelle est liée intimement à la fragilité de la vie même. La seule façon de la faire fonctionner sans drame consisterait à prendre soin des systèmes vitaux qui la composent, et non à les épuiser. Le principe de finitude rapporté à l'espace et à l'économie réels oblige à inventer un nouveau système de vie, une nouvelle approche de la consommation, une autre idée du confort, un déplacement des valeurs admises par les sociétés conquérantes, peut-être même un bouleversement de celles-ci, et, plus particulièrement, il conduit à inventer un nouveau *modèle de convoitise*.

Par modèle de convoitise, il faut entendre, ainsi que l'économiste Veblen³ nous en assure, un mécanisme moteur dans le rapport économique des échanges matériels et immatériels. Ce qui est utilisé en tant qu'objet de désirs par une classe aux moyens élevés sera convoité par les classes qui lui sont inférieures (une vision du XIX^{ème} siècle toujours en vigueur). Mais l'accumulation des biens se heurte à deux écueils : l'insatisfaction perpétuelle qu'engendre la boulimie de consommation et la limite du stockage des biens matériels (finitude spatiale). La miniaturisation des objets de consommation ne faisant que reculer le problème sans le régler. Quelle que soit la façon de s'y prendre, les sociétés à venir devront avoir à résoudre un problème strictement lié aux conditions de la finitude et proposer un modèle de convoitise aussi éloigné que possible de l'accumulation matérielle. L'évolution ne prévoyant aucun retour en arrière et la mécanique accumulative faisant partie d'un acquis de civilisation, on peut supposer que la compensation logique à une perte, voire une disparition de l'accumulation matérielle, prendra la forme d'une *accumulation immatérielle*.

En quoi pourrait consister une accumulation immatérielle ? Le mot *immatière* souffre d'un manque de définition. Il n'existe pas dans les dictionnaires. Il s'oppose à matière, et concerne une entité composée d'un ensemble dont la consistance se réduit au verbe. Contrairement à la matière, l'immatière ne se présente sous aucune apparence perceptible par les sens ordinaires de l'homme, elle constitue un fond d'images possibles forgées par les puissances de l'intellect et

3 Thorstein Bunde Veblen, *The Theory of the Leisure Class - An Economic Study of Institutions*. New York: MacMillan, 1899.

se résume au savoir. Le domaine de la connaissance, celui de la spiritualité et celui de la communication et de la créativité en font partie. En théorie, l'immatière ne se heurte à aucune contrainte spatiale ou biologique, mais son accès dépend des sources d'énergies à partir desquelles elle trouve son existence et devient, possiblement, un argument de civilisation : la base d'un projet politique. Pour étendre sa connaissance il faut avoir accès aux sources du savoir, aux moyens matériels de la communication. L'immatière se trouve directement liée à la matière. Sans école du savoir, sans ordinateur, sans accès au cyber espace, on limite sa communication aux moyens ancestraux, le cri de l'animal. Le modèle de convoitise partant d'un objet de consommation matériel pourrait évoluer vers un « objet immatériel ». Si la conscience de la finitude écologique constitue bien un avènement considérable nous obligeant à réviser notre rapport matériel au monde, l'accès au cyber espace nous libère d'un assujettissement au déplacement physique – donc à une certaine matérialité – et cela constitue un autre événement considérable. Il serait illusoire de considérer cet allègement matériel dans le processus de la communication et de l'accroissement des savoirs comme une libération totale de la matérialité des choses, mais il s'agit d'une étape importante dans l'accès à ce désenchaînement progressif nous liant, par nécessité, aux encombrantes machines, aux objets imposants voire inutiles, aux constructions démesurées, aux transports coûteux et à tout ce qui occupe et pollue le terrain abusivement. D'un point de vue écologique, la technologie cybernétique se présente comme une précieuse assistance en dépit du « coût écologique » de sa production.

L'outil ordinateur – ou tout médium équivalent – apparaît dans l'histoire de l'humanité comme une des dernières prothèses visant à l'accroissement de l'amplitude biologique de l'animal humain. Les machines, les vêtements, les abris chauffés ou refroidis, pour prendre un exemple, permettent à l'Homme de traverser les zones climatiques, de les investir et les habiter sans difficulté. Jusqu'à présent, les prothèses issues du génie humain ont été mises au point dans le but d'alléger la peine au travail, la résistance aux oscillations du climat, l'accélération dans les échanges distants, tout ceci prenant l'apparence d'objets matérialisés, diversement doués d'autonomie, suivant l'avancée de la robotique mise en place. Avec la prothèse-ordinateur on accède au prodigieux réseau immatériel mettant le verbe et l'image en accès libre à tous. Ce tissage virtuel (le *cybionte* de Joël de Rosnay⁴), couvre la planète et façonne, pour la première fois depuis l'histoire de l'humanité, une conscience communautaire de Terriens quelles que soient les tensions et les guerres : être humain et le savoir ensemble.

⁴ Joël de Rosnay, *The Symbiotic Man: A New Understanding of the Organization of Life and a Vision of the Future*, New York, McGraw Hill, 2000. First published in French under the title: *L'Homme symbiotique - Regards sur le troisième millénaire*, Éditions du Seuil, 1995.

Cette conscience planétaire rencontre de nombreux obstacles, elle se heurte à la pensée archaïque d'un monde divisé par les intérêts de marchés ou les névroses idéologiques, et se trouve encore éloignée du Jardin Planétaire par lequel les humains, passagers de la Terre, tous soumis aux mêmes conditions de la finitude écologique, se voient obligés d'inventer un art du partage. Il est difficile de dire à quel moment ces deux consciences, celle du partage obligé des ressources matérielles dans un espace fini et celle d'une communauté humaine unie à l'immatière infinie se rencontreront, mais on peut prétendre que les bases de cette rencontre sont désormais posées. Le domaine de la connaissance, celui de la spiritualité, celui de la communication et de la créativité en font partie. Ils concourent à la proposition de construire un projet visionnaire partagé.

— UN TERRITOIRE D'INCERTITUDE COMME SUBSTRAT POUR LA VILLE

Comment construire en anticipant sur le recyclage programmé de l'œuvre en cours ? Comment réinterpréter les ouvrages existants sans passer par l'arasement et la destruction ? Quelle part concéder aux espaces en déprise, qualifiés comme *Tiers-paysage*⁵ ? Quelles marges de souplesse peut-on constamment préserver afin de ne pas rigidifier la ville dans un carcan tel que toute transformation à venir conduirait à la dislocation de son tissu, à l'altération de son identité ?

Le rôle des espaces délaissés constitue pour nous l'un des éléments majeurs dans la diversité biologique des villes. Ces espaces représentent une ressource fondamentale pour la qualité de vie des espaces urbains. Il apparaît cependant que cette richesse est très difficilement perçue par les habitants et mise à profit dans le cadre de vie quotidien. Par conséquent la mise en œuvre d'actions permettant aux services de la ville d'intégrer les délaissés dans les pratiques conduit à la définition d'un type de gestion nouvelle. Voir les délaissés comme une typologie complémentaire de nature en ville induit un respect mutuel des conditions de découverte des friches : le public ne doit pas porter atteinte à la richesse de l'écosystème, et simultanément, la nature spontanée ne doit pas mettre les usagers en situation de risque ou d'insécurité. Il devient alors nécessaire de reconsidérer la ville comme l'espace d'une concentration singulière d'êtres vivants, dans un espace réduit qui force à la cohabitation.

5 « Fragment *indécidé* du jardin planétaire, le Tiers Paysage est constitué de l'ensemble des lieux délaissés par l'homme. Ces marges assemblent une diversité biologique qui n'est pas à ce jour répertoriée comme richesse. Tiers paysage renvoie à Tiers état (et non à Tiers-monde). Espace n'exprimant ni le pouvoir ni la soumission au pouvoir ». Gilles Clément, *Manifeste du Tiers paysage*. Réédition chez Sens & Tonka, Paris, 2014, p. 13.

La recherche de cet équilibre du point de vue écologique nécessite l'invention d'un modèle qui ne place plus l'homme en maître des lieux.

Dans ces années de crise financière mondiale apparaissent des questionnements multiples sur les modèles de création des villes contemporaines, simultanément à des orientations nouvelles des services techniques des villes, qui doivent désormais trouver de nouvelles modalités d'action avec des ressources de plus en plus limitées. Les collectivités tentent alors de révéler leur patrimoine naturel, de mettre en lien ses espaces de nature, ou de créer leurs trames écologiques à partir des situations et opportunités spatiales existantes. Il s'agit principalement de prendre conscience des valeurs écologiques et des usages potentiels de zones jusque là ignorées par les logiques d'aménagement qui imposent des pièces entières de ville sur un foncier disponible car non reconnu. Face à cette dynamique de construction de nouvelles opérations urbaines, il est possible de trouver des pistes pour un urbanisme plus opportun basé sur la reconnaissance des qualités de l'existant.

A partir de la vision du jardin planétaire appliquée à l'urbanisme, même dans les échelles de territoires métropolitains comme Montpellier, Lyon ou Bordeaux, l'objet de nos recherches consiste à développer une vision complète des potentiels de développement de la nature à partir du terrain. L'approche des problématiques par le contact et l'échelle tactile invitent à saisir des problématiques de dynamique et de gestion du végétal dans un espace réel. C'est avec l'intention de saisir les dynamiques des délaissés dans les enjeux de la diversité urbaine, que les observations se sont orientées vers un diagnostic systématique des caractères et des transformations possibles de ces espaces de liberté. Les délaissés et le Tiers paysage comme ensemble dynamique libre deviennent une composante essentielle de la richesse des espaces urbains. Le changement réside alors dans la capacité à proposer des modes d'évolution indécidés, en préservant une capacité d'adaptation optimale. L'intégration des espaces d'indécision dans la matrice urbaine représente un champ de nouvelles propositions pour un urbanisme contextuel et dynamique, qui peut laisser le projet ouvert à des réactions ultérieures et non s'imposer comme plan figé à poursuivre coûte que coûte. Cette vision de la ville comme milieu intègre des situations où la richesse du vivant – richesse des écosystèmes et des pratiques urbaines – devient un objectif majeur du travail de concepteur, aussi bien par l'aménagement qu'au travers de la non-intervention, voire du *désaménagement*⁶.

6 Par *désaménagement*, nous entendons une possible réversibilité des résultats de l'aménagement pensé comme solution définitive. En effet, les Schémas d'aménagement urbain ou les Plans d'urbanisme donnent une vision à moyen terme des évolutions d'un quartier, de l'ordre de dix à quinze ans. Pendant ce temps les données changent, la vie du quartier s'établit, et le projet devient souvent caduc avant d'avoir été finalisé, quand les responsables ne trouvent pas la capacité d'évolution nécessaire à son adaptation permanente.

— UNE STRATÉGIE DE GESTION DES DÉLAISSÉS POUR MONTPELLIER

La Ville de Montpellier, à partir de 2009 interroge le devenir de ses espaces délaissés, hésitant entre ressource naturelle ou opportunité d'aménagements futurs. Ce récit retrace les conceptions qui ont évolué en quelques années, à partir des délaissés comme occupation marginale, vers la mise en réseau de systèmes de connexions naturelles. D'une vision de lieux problématiques car non intégrés au contrôle de la gestion urbaine, on est passés à regarder les délaissés comme des opportunités pour poser la question de l'aménagement autrement.

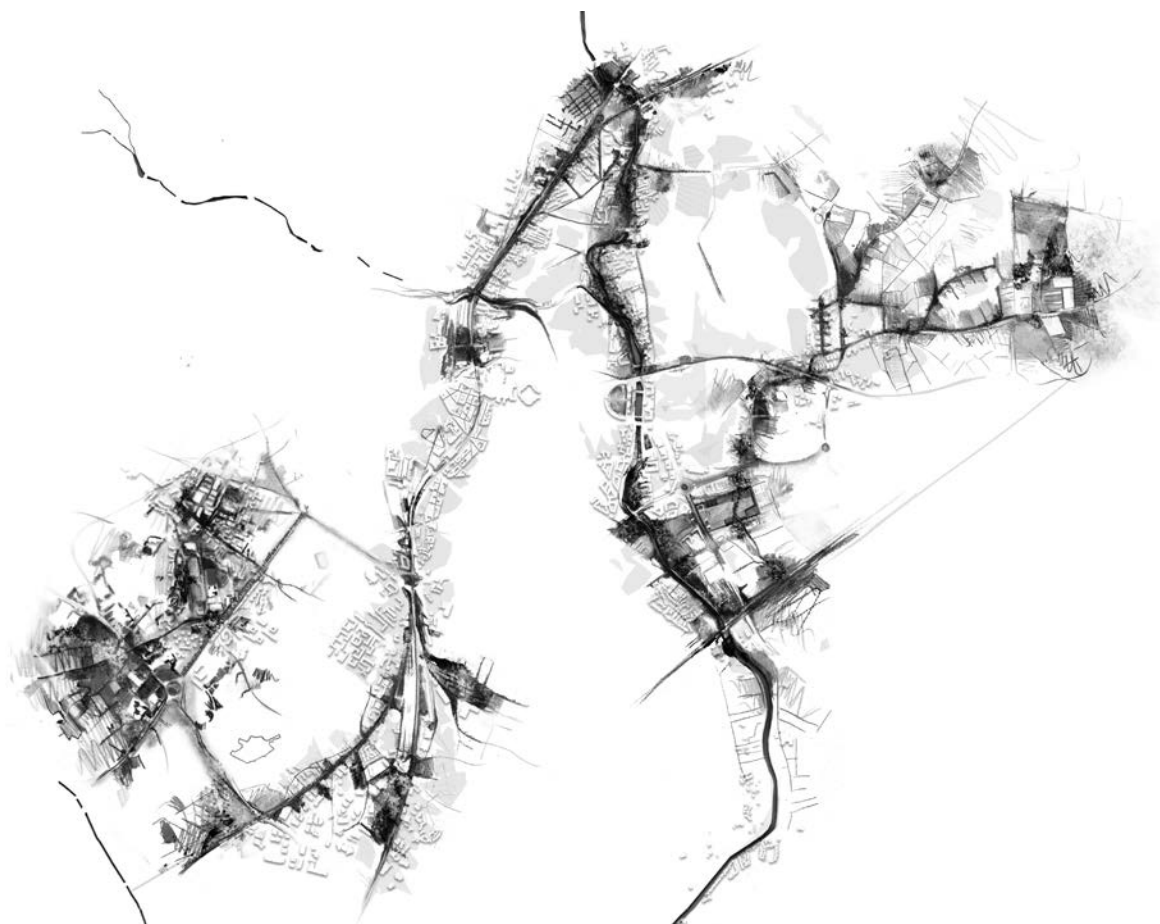


Figure 1 : Schéma de mise en relation des dynamiques des délaissés entre quartiers est de Montpellier, 2010.

(source : Fabien David / Coloco)

L'Est de la ville, en fort développement depuis les années 2000, a vu plusieurs opérations de type ZAC⁷, avec un paysage transformé par ces opérations massives, peu ou mal raccordées au système urbain actuel. Dans la logique de développement de la ville, pourtant, ces zones agricoles en mutation représentent l'un des plus forts potentiels de densification pour les années ou décennies à venir.

Les délaissés résultent de plusieurs origines possibles ici à Montpellier. Pas de passé industriel, pas de grand tènement uniforme en mutation, ici c'est l'agriculture et principalement la viticulture qui recule au profit de la tache urbaine en constante progression depuis les années 1970. En rapide évolution, ces espaces ni urbains ni ruraux sont ciblés par les opérations d'aménagement avec appétit, car ils représentent en général du foncier disponible. Cette tendance est cependant revisitée après des sessions longues de terrain, d'explorations en découvertes sur des territoires qui sont désormais très peu pratiqués. Il existe plusieurs catégories d'espaces où la logique gestionnaire n'opère plus, ou pas encore. Nous avons pris le parti de comprendre ces espaces comme refuges ou relais du point de vue écologique, et de les associer dans une vision de système vivant.

Ainsi, à l'épreuve du terrain et après analyse du contexte naturel et urbain, les délaissés deviennent noyaux, vecteurs, isolats ou lieux à désaménager. Cette systématique de l'abandon fait place à une vision urbaine du vivant, du vide et de la liberté. Nous comprenons la mise en relation des délaissés, et des délaissés avec les autres espaces de Nature urbaine comme une série d'habitats où les dynamiques biologiques se développent comme un fluide. C'est donc la circulation entre ces espaces qui permet l'existence d'un réseau écologique. La localisation des parcelles, leur étendue et leur occupation par différents types d'associations végétales donne une notion de son rôle potentiel dans ce tissu vivant. Le constat sur Montpellier dévoile des singularités qui, au delà de la nature spécifique des milieux méditerranéens, ces sites sont porteurs de qualités indéniables pour les quartiers en devenir. Des boisements, des zones humides, des bords de cours d'eau enrichissent la palette de cortèges floristiques pionniers des prairies ou des parcelles agricoles abandonnées. Le délaissement ne produit pas que des friches, les composantes du tiers-paysage urbain sont autant de situations productrices de diversité pour le milieu urbanisé.

L'éventail de situations, mises dans une perspective de réseau, traduit un potentiel non reconnu dans les plans d'urbanisme, fait de parcelles hétérogènes, sans lien apparent autre que celui de leur possible complémentarité. Ces op-

7 Zone d'Aménagement Concertée. Ces opérations ont produit un urbanisme dynamique ciblé sur une zone, avec une efficacité opérationnelle démontrée, mais un résultat mitigé sur l'intégration au tissu urbain existant. Bien des opérations de ce type aujourd'hui sont des îles d'aménagement avec peu de vie de quartier

portunités invisibles depuis les bureaux des services techniques donnent lieu à une série d'hypothèses d'évolution, avec des cas étudiés spécifiquement. Il ressort que selon l'organisation de la collectivité, deux tendances peuvent opérer : l'aménagement par les services d'urbanisme ou la gestion par le service «Paysage et Biodiversité», anciennement service «Espaces Verts».

La vision proposée considère le temps de ces délaissés comme continu, non linéaire et échappant aux temporalités opérationnelles de la Ville. L'idée de représenter une vision à très long terme ordonne les priorités, et coordonne les outils pour des interventions au cas par cas, pointillistes, toujours modestes, et obéissant à la faisabilité plus qu'à la nécessité⁸. C'est dans cette philosophie d'intervention, guidée par la présence du vivant que seront réalisés quelques transformations au sein de ce que l'urbanisme tend à considérer comme vide. L'application de ce principe correspond avec la création par l'Etat, suite au Grenelle de l'Environnement en 2012, du programme Trames Vertes et Bleues à l'échelle nationale. Ce programme qui doit dessiner les connexions écologiques de tout le pays se confronte à la dimension urbaine soudainement. L'intuition existe mais les outils d'analyse et d'évaluation écologique dans les milieux si anthropisés peinent à se mettre en place. Les référentiels sont établis pour les connexions entre parcs nationaux ou grandes zones agricoles à des échelles régionales mais se heurtent à la rareté de la nature en ville autant qu'à la considération de la flore ordinaire⁹.

En ville, dans un contexte de marché immobilier très dynamique comme ici, il s'agit de préserver des espaces de perméabilité, des sols fertiles à ne pas céder à l'asphalte ou au béton. Il s'agit également de protéger des arbres existants qui ont une valeur inestimable de par leur maturité. Ils sont simplement irremplaçables. Les raisons de ce choix reposent autant sur une position éthique que sur l'étude plus calculatrice des services écologiques. Pour autant, dans l'action, il s'agit d'intégrer les délaissés dans la pratique, de les affirmer parfois comme espace public, toujours comme espace de Nature. Le plus souvent possible il faut les rendre accessibles, et en les connectant proposer des parcours nou-

8 Il est entendu que ces délaissés n'ont pas besoin des Hommes pour exister et que leur dynamique propre les fait en général tendre vers le boisement, comme en témoignent les parcelles de délaissement le plus ancien tels qu'anciennes carrières, ou lieux peu accessibles, où des peuplements de type forestier s'épanouissent.

9 La flore ordinaire est celle de nos chemins, de nos jardins, du bord des routes. On la voit chaque jour sans lui accorder la moindre attention. Elle n'est ni rare, ni protégée. Elle recouvre pourtant la plus large partie du territoire. On les appelle communes, banales, vulgaires, et même mauvaises... Ce sont pourtant elles qui constituent la majeure partie de la diversité biologique. Elles jouent un rôle fondamental dans le fonctionnement des systèmes vivants en servant d'abris, de nourriture et de terrain de chasse pour de nombreuses autres espèces. C'est aussi au sein de la flore ordinaire que l'on trouve la plupart des plantes que nous consommons ou dont nous utilisons les vertus médicinales. D'après Conservatoire Botanique National. www.cbn-alpin.fr

veaux, des situations inédites à occuper librement. Ainsi nous avons affiné les interventions sur quelques cas, pouvant faire exemple ou prototype. Ces cas seront reproductibles ensuite comme logique d'aménagement ou de modification de gestion pour mailler les espaces et établir des continuités fonctionnelles.

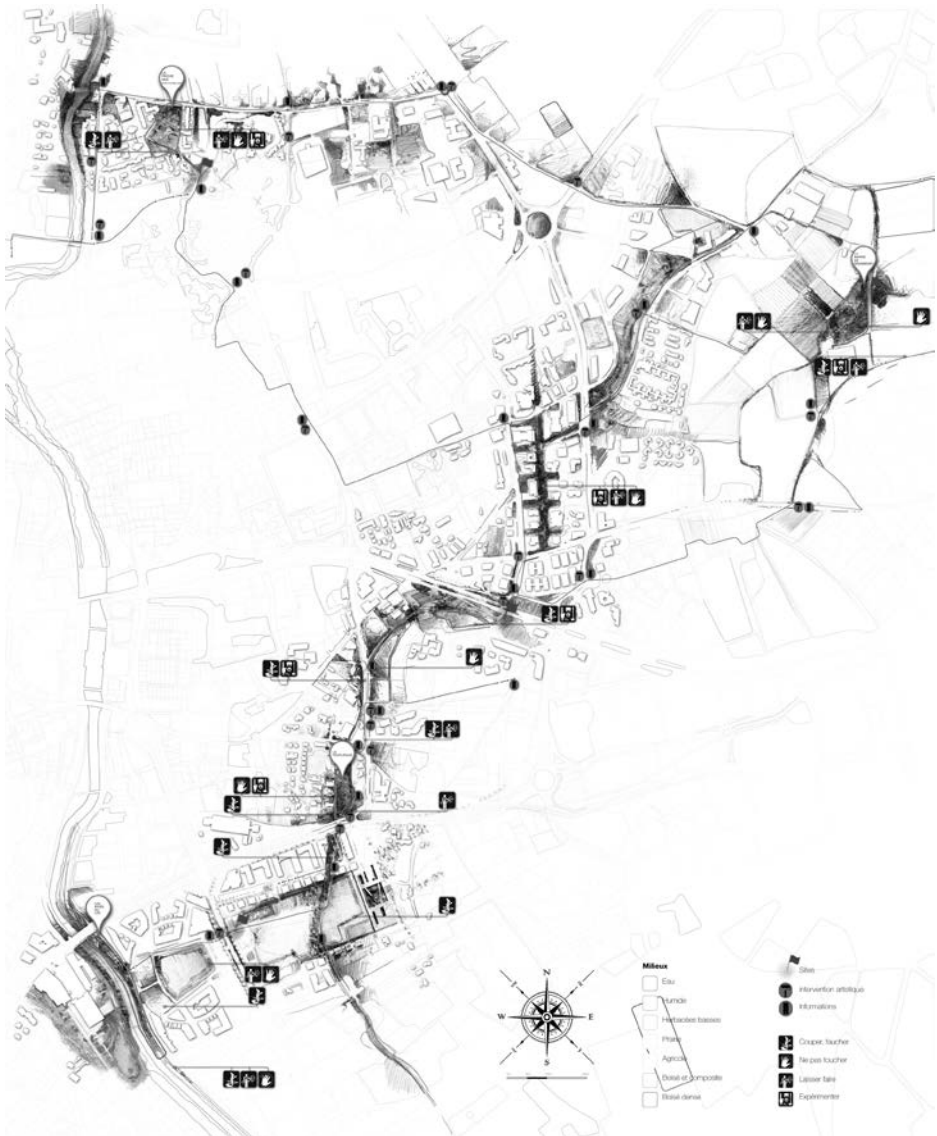


Figure 2 : Stratégie d'actions combinées sur le tracé de la Trame Verte et Bleue de la Lironde, Montpellier Etude opérationnelle des continuités écologiques, Ville de Montpellier. Coloco et V Mure - 2011. (source : Fabien David / Coloco)

— LA NÉCESSITÉ DE PASSER À L'ACTION

L'étendue du travail réalisé pour prendre en considération cette constellation de tiers-paysages distincts, combine des propositions de projet opérationnels avec une série de visites collectives, de repérages et diagnostics partagés avec des riverains, des scientifiques, des élus, des techniciens ou des associations. Plusieurs reconnaissances ont été menées dans ce paysage en devenir, peu connu car peu parcouru, et cependant amené à devenir l'un des secteurs les plus peuplés de la métropole à moyen terme. Dans cette logique stratégique, la vision du long terme intègre également l'action immédiate. Dans les discussions avec les responsables de la Ville de Montpellier, il est vite apparu que la démonstration devait opérer sur le terrain.

La quête d'espaces d'intervention s'est portée sur la Cité Lemasson pour recycler l'espace d'un parking en jardin. Dans le contexte existant, dans un tissu urbain composé d'immeubles disposés géométriquement dans un flot confus de voitures mal stationnées et de massifs en souffrance, nous avons repéré différents types d'espaces à investir de nouvelles dynamiques du vivant. Cette action collective part de constats très locaux avec une vision globale des évolutions possibles. Ainsi, la répétition de ces actions à l'échelle de la ville pourrait engager des changements significatifs à partir d'actions modestes, simples dans la mise en œuvre du chantier, mais ambitieuse dans les transformations d'usage et dans la présence du végétal. Considérant l'espace public comme élément majeur de la richesse des écosystèmes urbains, il faut retrouver sa perméabilité, sa fertilité et sa disponibilité pour proposer de nouvelles situations de rencontre. Dans ce cas précis, ces principes ont contribué à créer un jardin en cœur d'îlot capable de proposer un milieu vivant aux nouvelles pratiques qui lentement se sont mises en place, appuyées par des associations locales dans l'animation spécifique du jardinage.



Figure 3 : Chantier collectif pour la transformation d'un parking abandonné en jardin sur 48 heures. Opération Jardin DeMain, Cité Lemasson, Ville de Montpellier, Coloco - 2010. (source : Claudia Hernandez Nass / Coloco)

Dans la suite d'une démarche partant sur les changements possibles à long terme, nous avons proposé différentes séquences de formation avec les agents municipaux qui ont bénéficié des apports de botanistes comme Francis Hallé ou Véronique Mure pour comprendre la dynamique spontanée de la flore en ville. Ce programme a insisté sur les moyens pour intégrer ces dynamiques du vivant comme possibilité de paysages gérés par la collectivité, et proposer la non-gestion comme modalité possible de suivi. Au travers d'apports sur la biologie, la dynamique des écosystèmes urbains ou le rôle de l'arbre en ville, le partage des connaissances sur le terrain entre spécialistes et jardiniers de la ville a identifié de nombreux champs d'évolution possible dans la gestion pratiquée aujourd'hui. Le passage à des techniques gestionnaires soucieuses du vivant, dont l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires a opéré avec succès. Dans la poursuite de ces démarches, mais avec le souci de trouver des méthodes plus extensives également, nous avons insisté sur les opérations de plantation de structures capables d'évoluer sur plusieurs décennies, c'est à dire bien au delà des perspectives des urbanistes.



Figure 4 : Projet de création d'une passerelle pour les visites pédagogiques de la mare écologique de Grammont. Projet Ville de Montpellier et Coloco. Mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue - 2011

(source : Miguel Georgieff / Coloco)

La dimension la plus utile de cette démarche est l'apprentissage commun d'un regard porté sur le vivant, qui progressivement peut évoluer vers une reconnaissance de ce qui, étant déjà là, oriente la transformation de nos espaces de vie. Ce principe apparaît comme fondement d'une mise en relation nouvelle à créer entre les projections de l'urbanisme à long terme et le quotidien des services gestionnaires qui trop souvent peinent à accomplir des entretiens formels. Articuler les temps du projet et du végétal urbain conduit à penser notre condition d'urbains sur le très long terme, pour en établir un projet enthousiaste et fertile, capable d'évoluer avec les aléas de son temps.

— UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES ESPACES NATURELS POUR LYON

Le Plan de développement des Espaces Naturels de Lyon (PDEN) s'inscrit dans une dynamique d'expérimentations et d'innovations sur le thème du végétal urbain. Aujourd'hui, Lyon est à un tournant. Le végétal y est présent mais la ville hérite d'une période où le minéral a structuré la cité. Les zones urbaines

sont particulièrement sensibles aux îlots de chaleur urbains, qui renforcent les difficultés de vie dans ces zones très minérales. Depuis plusieurs années, chaque nouveau quartier, chaque nouvelle opération est une opportunité pour planter et verdir le cadre urbain. Les perspectives sociales, urbaines, environnementales ou culturelles liées à l'implantation du végétal en ville sont loin d'être épuisées. L'arbre et le végétal en général ont toute leur place dans l'urbanité de demain. Ils sont l'objet de grandes attentes de nos concitoyens. Lyon possède toutes les caractéristiques de la ville constituée sur la superposition de ses couches historiques dans une logique concentrique. Etendue depuis par toutes les opérations du XXe siècle, elle a débordé de ses limites pour fusionner avec le tissu urbain autour. Il y a plusieurs années déjà que le Grand Lyon, comme réalité physique et comme entité administrative œuvre à la cohérence du territoire. Mais dans ce contexte, la singularité de la ville-centre, avec ses caractéristiques propres liées à la topographie et à la confluence de la Saône et du Rhône doit redéfinir son rapport à la nature. Cette complexité réside dans la densité bâtie à Lyon, qui souffre d'un déséquilibre important dans la répartition et l'accessibilité des espaces naturels par quartiers.

A Lyon il existe une organisation topographique qui d'est en ouest caractérise le paysage. Des plaines anciennement agricoles de l'Est, nous traversons les deux vallées ou la Confluence pour grimper sur les Plateaux à travers les célèbres Balmes, coteaux aux fortes pentes le long des rives droites, avec leurs boisements continus omniprésents dans l'horizon lyonnais. C'est à partir des ces continuités naturelles, associées aux grands parcs historiques (Parc de la Tête d'Or et Gerland), que s'établit une base de trame naturelle actuelle. A plus petite échelle, dans les quartiers, des parcs et squares ponctuent la ville d'espaces plus dégagés. Les connecter entre eux, et les jardiner pour augmenter la présence d'espèces enrichissant les milieux, même avec de petites surfaces disponibles, devient l'enjeu principal des prochaines actions de la Ville.

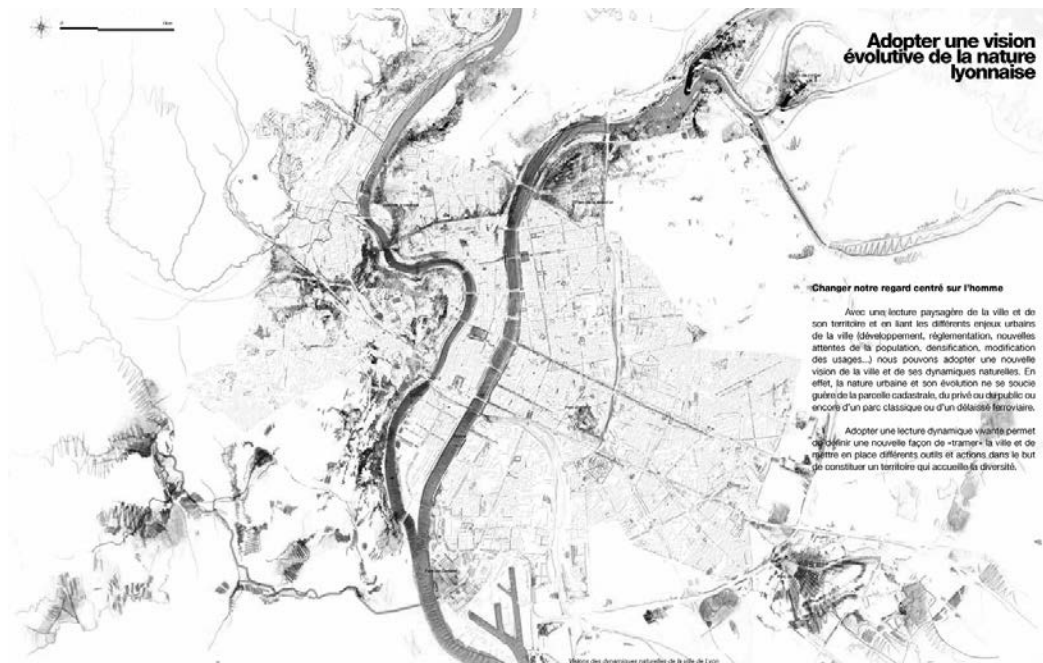


Figure 5 : Schéma de mise en relation des espaces naturels de Lyon d’après les études cartographiques et repérages de terrain. PDEN, Ville de Lyon, Coloco et Gilles Clément, 2011 (source :Fabien David / Coloco)

Ici la question se pose en termes de sols disponibles pour la préservation ou la création d’espaces de nature nouveaux. La cartographie précise les innombrables visites de terrain pour guetter les opportunités de végétalisation ou encore expertiser les sujets en place pour les protéger. L’idée sous jacente de connecter des habitats entre eux amène une vision dynamique et une critique systématique des limites de l’enclos et de sa relation à l’espace public. C’est un regard de jardinier, global et dynamique, posé sur le tissu urbain qui opère par lots dissociés, un exercice de traversée des limites fonctionnelles appliquées dans l’espace de la ville. La Nature, elle, ne reconnaît pas nos bornes dédiées à séparer chaque usage, au contraire, il faut lever la tête et aborder l’espace privé comme complément interdépendant de la nature publique.

1.7. SEQUENCE 1: CREATION DE LA NOUVELLE CONTINUITÉ SUR LE 1^{er} ET 4^e →Répartition des actions phares pour le renforcement végétal du 1^{er} et 4^e arrdt

Figure 6 : Stratégie de connexion des espaces de nature formels avec le tiers paysage du quatrième arrondissement de Lyon. Diagnostic des sites d'intervention possible pour établir des connexions entre espaces de nature. PDEN, Ville de Lyon. Coloco et Gilles Clément - 2013/2017 (source : Fabien David / Coloco)

Pour mettre en application la vision d'un système à l'échelle d'un quartier comme pièce d'une logique d'ensemble, une cartographie rassemble les opportunités de projet. Suite à des rencontres de terrain et des diagnostics partagés avec les services techniques, le Plan de développement des Espaces Naturels de Lyon a détecté vingt situations de projet à évaluer dans des perspectives opérationnelles. Cette *constellation d'actions*¹⁰ met en relation les possibilités de travailler à des échelles faciles à appréhender, avec des investissements modestes et l'optimisation des ressources matérielles et humaines du contexte. Multiplier ces situations de projet représente une opportunité de travailler à la création de la ville de demain avec toutes les visions différentes des services techniques. En effet nombre d'entre eux sont gestionnaires et la

10 Une constellation d'actions émerge de l'étude partagée des potentiels de transformation des lieux. La stratégie d'intervention repose sur la multiplication d'actions simples mises en relation pour créer une synergie à l'échelle d'un quartier pour affirmer un système vivant à l'échelle urbaine. Plan de développement des Espaces Naturels de Lyon : PDEN, Ville de Lyon. Coloco et Gilles Clément. 2012-2017.

conjugaison du potentiel de transformation, sa faisabilité technique et financière avec l'opportunité d'un jeu d'acteurs favorable à la décision doivent être largement expliquées et accompagnées avant la mise en œuvre. Il s'agit de mettre en scène la complexité de l'action transversale entre échelons décisionnels, développement technique de la collectivité et démarche participative citoyenne, tout en activant le processus pour la rendre possible. Les modes opératoires pour catalyser ces acteurs dans l'action de projet ne sont pas en place, et il faut donc créer les conditions de mise en chantier d'un plan d'actions partagé par les services, et entre la collectivité et les citoyens concernés. Cet effort de mise en commun du devenir de la ville rend bien plus complexe un urbanisme de l'opportunité et de la négociation par rapport à une démarche, bien plus courante, qui impose un projet sans l'enraciner dans son contexte naturel, social et historique.

Le paradoxe actuel se révèle à travers ces démarches de projet dans lesquelles il est bien plus difficile de faire simplement avec du bon sens mis en commun que de dérouler la mécanique en place des procédés répétitifs de la fabrique urbaine. Le développement des démarches de projet est rôdé et maîtrisé par la bureaucratie chargée de les mettre en place. A l'inverse, établir des liens de collaboration entre l' élu et le jardinier représente un effort considérable de simplification des méandres des collectivités publiques.

La compréhension du terrain et le partage des visions futures des évolutions de la Ville démontre des réalités totalement différentes si l'on travaille à la planification ou à la réalisation. Cette remarque se concrétise dans les services techniques avec la difficulté de mettre en synergie concepteurs et gestionnaires. Ainsi il s'agit ici d'un travail de pédagogie pour une transversalité des apports dans une démarche de favoriser le vivant. Aujourd'hui le défi est immense pour arriver à mettre en œuvre les solutions qui optimisent le travail dans le temps long des projets. Les perspectives qui se profilent obligent à revoir les modes actuels de transformation urbaine pour sortir de la spécialisation cloisonnée des experts toujours plus nombreux. Les préjugés et habitudes sont tenaces mais les changements ont commencé déjà à opérer, les expériences de collaboration et de mise en synergie entre services techniques et avec la population locale sont nombreuses et souvent fructueuses. A Lyon le changement doit s'accompagner d'une esthétique nouvelle qui scénographie la biodiversité au quotidien.

La ville contemporaine doit reconquérir l'enthousiasme et la générosité de ses acteurs politiques, techniques et citoyens dans un effort commun qui dépasse les méthodes éprouvées, et inventer. Cette invention s'impose avec la responsabilité collective que les citoyens ont déjà intégré, la participation étant chaque fois plus importante. Les enjeux sont posés à court terme, et la responsabilité d'inventer engage tous les acteurs de l'urbanisme puisque

notre milieu de vie est majoritairement celui des métropoles toujours plus nombreuses. De cette vision émerge une alternative nécessaire pour dépasser un urbanisme quantitatif et programmatique au bénéfice d'un processus dynamique partagé, qui puisse s'adapter aux évolutions du vivant.

— BIBLIOGRAPHIE

Clément, G. (2014). *Manifeste du tiers paysage*. Sujet-objet, 2004. Réédition Sens & Tonka.

Clément G. et Bouchain, P. (1999). *La forêt des délaissés*. L'Atelier,

Coloco (2010). *Fertiles Mobiles*. Tout-contre, Paris 2010.

Friedman, Y. (2000). *Utopies réalisables*. L'Eclat.

Magnaghi, A. (2014). *La biorégion urbaine*. Eterotopia.

Stalker (2002). *A travers les territoires actuels*. Sujet-Objet.

Kroll, L. (2012). *Tout est paysage*. Sens & Tonka.

Bouchain, P. (2006). *Construire autrement*. Actes Sud.

